

Vineuil

Magazine d'informations n°60

juin 2023

www.vineuil41.fr

mag

DOSSIER

Rénovation de la place Robert Moreau



⁶
Lac de Loire, cap
vers le renouveau

¹²
Fête de la musique
et 14 juillet, demandez
le programme

¹⁶
Vineuil,
terre de jeux



1 26 FÉVRIER 2023

La Ville a invité les habitants de plus de 70 ans au traditionnel « goûter des anciens ». Un bon moment de détente, de partage et de dégustation de quelques pâtisseries préparées par les boulangers locaux.

2 8 MARS 2023

Hervé et Suzanne sont venus lire des textes anciens ou modernes, poétiques ou engagés à la bibliothèque, pour une lecture « sensuelle ».

3 19 MARS 2023

Pour fêter la St Patrick, le restaurant scolaire a proposé un menu vert. À cette occasion, enfants et animateurs étaient invités à venir habillés en vert. Certains ont clairement joué le jeu !

4 25 MARS 2023

Les équipes périscolaires de l'école des Girards ont convié les enfants au carnaval, sur le thème des Gaulois et des Romains. Pour terminer la matinée, une course de chars (en caddies) a été organisée pour déterminer qui des Gaulois ou des Romains allaient être désignés les rois du carnaval. À votre avis, qui a gagné ?

5 1^{ER} AVRIL 2023

À l'occasion du départ du trail des Châteaux de la Loire, la Ville a organisé son premier village « sport pour tous » sur le site du Lac de Loire. L'occasion pour les visiteurs de s'essayer à diverses activités sportives comme le foot, le basket, le tennis de table ou encore le judo.

6 8 MAI 2023

Commémoration du 78^{ème} anniversaire de l'armistice de la 2^{ème} guerre mondiale, avec le défilé en musique de l'Hôtel de Ville jusqu'au monument aux morts du cimetière.

Sommaire

Vineuil en bref p 4 à 5

- Le plan canicule
- Le covoiturage du quotidien, une idée à creuser
- Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !
- Prolongement de la piste cyclable avenue des Noëls
- Passage du centre-bourg en zone 30

Intercommunalité p 6 à 7

- Lac de Loire, cap vers le renouveau

Partenaires p 8

- L'Udaf de Loir-et-Cher, un nouveau partenaire pour l'Espace France Services

Dossier p 9 à 11

- Rénovation de la place Robert Moreau

Vie municipale p 12 à 16

- Le 17 juin, Funk, Soul et Blues avec le groupe barcelonais « Koko Jean & The tonics » !
- Festivités du 14 juillet
- Un partenariat solide avec la Scène Nationale « la Halle aux grains »
- Rendez vos livres 24h/24h
- Exposition « Les enfants de la Résistance »
- Retour sur le forum « jobs d'été et de l'alternance »
- S'épanouir en toute sécurité au multi -accueil
- La Mission Locale vous attend à l'Accueil Jeunes
- Inscriptions scolaires en maternelle et CP
- Inscriptions aux activités enfance-jeunesse de l'été
- Vineuil, terre de jeux

Vie associative p 17

- Les mystères de l'EDSA

Tribunes libres p 18

- La parole à la majorité et l'opposition

À venir p 19

- Agenda de juin à septembre 2023

Vineuil mag' (Vineuil, Loir-et-Cher).
ISSN 2427-7576, juin 2023.

Responsable de la publication :
François Fromet.

Directrice de la rédaction : Anaïs Laub.

Rédaction et photos : Guillaume Dubois,
Anne-Sophie Perraudin, Anaïs Laub.

Hôtel de Ville : rue de la République, 41350
Vineuil, 02 54 50 54 50, www.vineuil41.fr.

Impression : Graphic Imprim - Imprimé sur
papier PEFC

Réalisation : Enola Création

 Rejoignez-nous sur facebook
Ville de Vineuil

Chèr.e.s

Vinoliennes, Vinoliens,



L'été approche et nous l'accompagnerons comme toujours en étant force de propositions pour les Vinoliens, que ce soit au travers du renouvellement de l'Opération Tranquillité Vacances, de notre offre d'activités destinées aux jeunes ou encore des grands rendez-vous que sont la fête de la musique et le 14 juillet. Ceux-ci se dérouleront sur la place de l'Hôtel de Ville, comme le veut une tradition qui ne manquera pas de perdurer, à ceci près qu'à compter de 2024, les lieux seront métamorphosés. Les travaux de la place débiteront le 21 août pour se terminer à la fin de l'année. Dès lors, celle-ci offrira un nouveau visage, davantage en accord avec ses usages et son temps. Plus belle et plus grande, elle pourra accueillir au mieux le marché et les grandes manifestations. En outre, un soin particulier a été apporté à son verdissement, au travers du maintien d'une terrasse ombragée et de la plantation de nouveaux végétaux, arbres et haies, choisis pour leur faculté d'adaptation au changement climatique

et leur peu de gourmandise en eau. C'est là un enjeu majeur que nous nous employons à prendre systématiquement en compte, tels qu'en témoignent l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville, mais aussi la désimperméabilisation des cours d'écoles et nos réflexions sur d'autres équipements, notamment sportifs. Chaque collectivité a engagé un plan de résilience de l'eau que les prévisions climatiques nous imposent de renforcer. Déjà, la Préfecture de Loir-et-Cher a déclenché le premier niveau d'alerte de son arrêté sécheresse pour 2023, qui appelle à la vigilance. Il est de notre devoir à tous d'adopter au mieux une sobriété des usages de l'eau : en modifiant dès maintenant nos habitudes, nous pourrions nous préserver des pénuries et profiter sereinement du bel été qui nous attend.

Je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le 2 septembre pour notre traditionnelle Rentrée des associations.

Bien cordialement,


François Fromet,
Maire

Le plan canicule

Comme chaque année, la municipalité met en place le plan canicule de prévention à l'attention des personnes fragiles ou vulnérables, susceptibles d'être affectées par les effets d'une forte chaleur.

Plus de 4000 feuilles d'information et d'inscription sur le registre ont été diffusées dans les boîtes aux lettres de la commune, dans le courant du mois de mai.

L'inscription sur ce registre est volontaire et confidentielle. Elle permet de s'assurer, pour les personnes inscrites, d'être moins isolées.

Nous invitons tous les citoyens à être vigilants dans leur entourage, vis-à-vis de leurs voisins pendant cette période d'été.



Canicule : 5 conseils pour prévenir des risques

1. Buvez fréquemment et abondamment.
2. Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais.
3. Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
4. Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais.
5. Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide.



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Si vous vous absentez pendant les vacances ou bien quelques jours, la police municipale peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la ville ou bien en contactant directement la police municipale au 06 84 60 25 17.

En 2022, la police municipale a réalisé 306 Opérations Tranquillité Vacances.

Le covoiturage du quotidien, *une idée à creuser*

Le 13 décembre dernier, le Gouvernement a annoncé un « plan de développement du covoiturage ». À Vineuil, des parkings de covoiturage sont à votre disposition, explications.

Le plan gouvernemental annoncé en décembre comprend 14 mesures, dont deux qualifiées de « mesures phares » : d'abord, une prime de 100 euros à compter du 1^{er} janvier 2023, offerte aux nouveaux conducteurs se lançant dans le « covoiturage du quotidien ». Cette prime est versée aux plateformes de covoiturage (Blablacar, Coorgo, Ecov, La Roue verte, Mobicoop, Karos, Klaxit et Ynstant) qui les reversent aux nouveaux adhérents en deux fois : un premier versement de 25 euros au premier covoiturage, et le solde au 10^{ème} covoiturage, si celui-ci a lieu moins de trois mois plus tard.

L'autre mesure phare consiste à « accompagner les collectivités dans le développement du covoiturage », par

exemple pour l'aménagement des aires. C'est le cas à Vineuil avec la nouvelle aire située à proximité du gymnase des Belleres et du centre de secours de Blois-Sud, qui a bénéficié du soutien du Conseil départemental. D'autres lieux dans la commune servent également pour le covoiturage : aux Noëls à proximité du stade rue des Pépinières, ou bien encore en bas de la rue du Tertre après avoir franchi le pont du Cosson, sur le parking de la rue du Vert Pré.

Les experts estiment qu'environ 100 millions de déplacements sont effectués en voiture chaque jour en France pour se rendre au travail, à l'école ou faire des courses. La grande majorité de ces trajets sont réalisés avec une seule personne



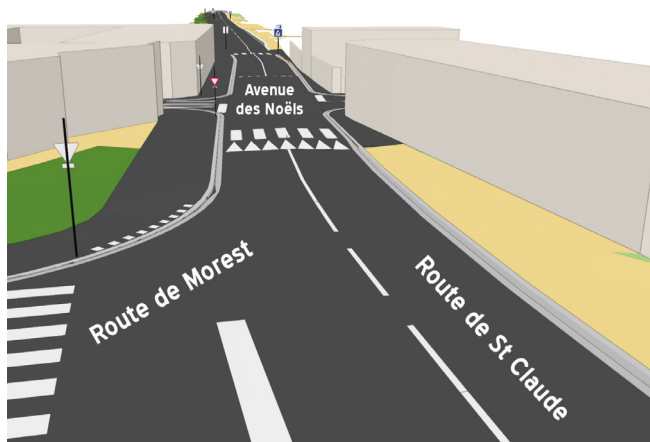
Le parking de covoiturage du gymnase des Belleres est à votre disposition pour organiser vos trajets quotidiens.

dans la voiture. Tout est désormais organisé pour que ces trajets puissent profiter à d'autres personnes. D'ailleurs, le Gouvernement évalue à plus de 80 000 les personnes qui seraient éligibles à la prime. Alors pourquoi pas vous ?

Prolongement de la piste cyclable avenue des Noël

Une piste cyclable va prochainement être aménagée le long de l'avenue des Noël, en direction de St Claude-de-Diray. On vous explique ce projet.

Afin de sécuriser la circulation des cyclistes sur l'avenue des Noël, la piste cyclable qui démarre du carrefour avec la rue des Pépinières et qui se termine actuellement au carrefour avec la rue de Presson va être prolongée en direction de St Claude-de-Diray,

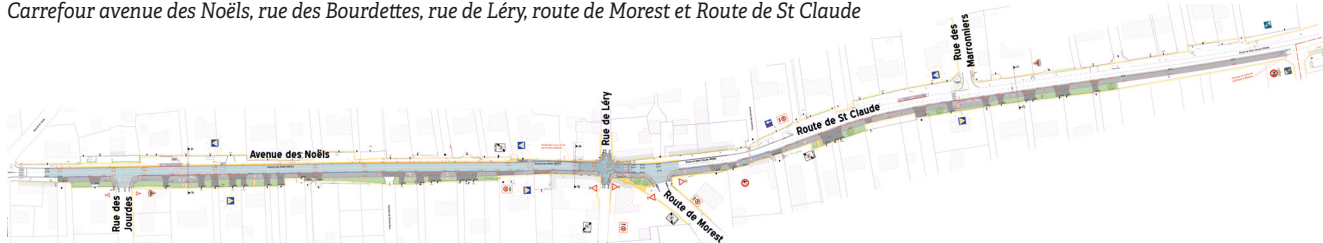


sur une longueur de 900 m jusqu'à la limite de la commune de Vineuil.

Les travaux comprennent la création d'une piste cyclable indépendante de la voirie, mais également la réfection et le redimensionnement de la chaussée du giratoire de la rue de Presson jusqu'au carrefour de la rue de Morest, la création d'un plateau au carrefour rue de Léry/rue des Bourdettes/avenue des Noël, ainsi que la création de chicanes pour réduire la vitesse sur cet axe. Enfin, les espaces verts seront réaménagés pour permettre l'infiltration d'une partie des eaux pluviales.

Les travaux sont programmés à partir du début du mois de juillet et sont estimés pour une durée de 3 mois. Ils s'inscrivent dans le cadre d'un projet global de liaison douce entre Blois et St Claude-de-Diray, qui passera à terme par le Sentier du Viaduc lorsque celui-ci sera relié à la piste cyclable des bords de Loire en 2025. Ce projet est soutenu par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le Conseil départemental.

Carrefour avenue des Noël, rue des Bourdettes, rue de Léry, route de Morest et Route de St Claude



Passage du centre-bourg en zone 30

Afin d'uniformiser la limitation de vitesse, de donner la priorité aux déplacements doux et d'apporter plus de sécurité, l'ensemble du centre-bourg va être passé en zone 30.

Les entrées en zone 30 seront matérialisées comme l'entrée de la rue de la République (cf. photo). Les travaux débuteront en octobre avec l'implantation de plateaux rue des 4-Vents, rue Beaumarchais et rue Paul Verlaine. La circulation sur ces axes sera perturbée le temps des travaux. À terme, les déplacements en centre-bourg seront plus sûrs pour l'ensemble des usagers de la route : voitures, vélos et même piétons.





La capitainerie du Lac de Loire sera rénovée pour accueillir à nouveau un lieu de restauration d'ici 3 ans.

Lac de Loire

Cap vers le renouveau

Agglopolys met les voiles sur la redynamisation du Lac de Loire. L'objectif est de conserver la vocation de loisir du site, tout en mettant l'accent sur sa haute qualité environnementale centrée sur le fleuve. La Capitainerie et son restaurant panoramique sont au cœur du projet.

Une sorte de Las Vegas local. Voilà ce qu'auraient pu être les rives de la Loire, de Vineuil à Suèvres, si les concepteurs de ce « projet pharaonique » imaginé dans les années 1960 étaient allés au bout de leur rêve. Une immense « cité de week-end » aux multiples distractions, dont un parc d'attractions, un hippodrome et un casino. Le projet ne manqua pas de faire débat. Tant et si bien que, si le barrage qui le conditionnait fut bien construit, le complexe qui se déploya en amont fut plus raisonnable. Ouvert en 1971, le plan d'eau n'en proposait pas moins une

vaste base de loisirs, essentiellement nautiques. Rive gauche, le Lac de Loire devint un lieu de prédilection des vacanciers avec son camping, sa piscine de plein air et, pour dominer le tout, sa Capitainerie, « bâtiment emblématique à l'architecture surprenante » abritant un restaurant panoramique. Le succès dura jusque dans les années 1990, quand le site, dépassé par de nouvelles modes, perdit de son attractivité. Le barrage fut fermé en 2005 – quelques années après que le Département de Loir-et-Cher a cédé les lieux à Agglopolys, bien décidée à lui donner une nouvelle vie.

Un site à réanimer

Lorsque l'intercommunalité prit possession du site, « les infrastructures commençaient à devenir vétustes », observe Audrey Rousselet, vice-présidente d'Agglopolys en charge de l'Économie touristique. Dans un premier temps, des travaux furent réalisés à la piscine – « qui a toujours eu ses fidèles, même après la construction de l'Ag'l'eau ». De fait, elle réalise encore entre 10 000 et 15 000 entrées chaque été. Dans un second temps, les travaux se dirigèrent vers le camping. Repris il y a 6 ans, l'établissement a opéré un virage « nature » qui séduit

de nombreux vacanciers, avec près de 30 000 nuitées par an.

Ainsi, le Lac de Loire conserve une certaine dynamique, par ailleurs complétée de l'activité canoë/kayak et de la Bourriche aux appétits, les deux autres occupants des lieux. *«Même si ce n'est pas la grande époque, le site fonctionne bien, note Audrey Rousselet. Pourtant, on a l'impression d'un espace qui a vécu et ne vit plus.»* En cause, le manque de lisibilité du site et la vétusté de ses bâtiments d'époque, dont des hangars et la Capitainerie.

Retrouver la saveur des lieux

Aujourd'hui, l'heure est au renouveau, à la faveur d'un investissement global de plus de 10 millions d'euros marquant la volonté d'Agglopolys de valoriser le fleuve et ses abords, tels qu'en témoignent les projets de la Bouillie à Blois et de la ballastière à Chouzy-sur-Cisse. *«L'ambition est de réintégrer les espaces naturels»,* souligne Christophe Degruelle, président d'Agglopolys. En l'occurrence, l'idée consiste à permettre au site de conserver sa vocation de loisir tout en mettant l'accent sur sa haute qualité environnementale. La Capitainerie, avec son restaurant panoramique et sa terrasse ouverte sur le fleuve, est au cœur du projet. Un appel a été lancé pour trouver un repreneur apte à redonner ses couleurs à l'établissement. Il aura pour mission de proposer, à l'été, une offre «bistronomique» accessible et, au rez-de-chaussée, une buvette avec petite restauration. Mais avant cela, il convient de rénover l'édifice –

labellisé "Architecture Contemporaine Remarquable" par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Déjà, le bâtiment a été nettoyé, désamianté et dépourvu du superflu ajouté au fil des décennies.

L'ensemble opérationnel en 2026

Pour l'heure, trois études de programmation ont été commandées, dont une pour la rénovation de la Capitainerie, une pour la réhabilitation des hangars et une pour l'aménagement des espaces publics du site. Leur restitution est prévue pour l'été, de sorte qu'à l'automne 2023, l'intercommunalité finalisera le projet et le présentera au public. L'étape suivante concernera le choix de la maîtrise d'œuvre. *«L'objectif est que le site soit opérationnel avant la fin du mandat, en 2026»,* explique Audrey Rousselet, en faisant également le lien avec la mise en service de la passerelle cyclo-piétonne qui enjambera le fleuve en prenant appui sur les piles de l'ancien barrage. Mené par le Département, ce projet d'envergure reliera directement le parc des Mées au Lac de Loire. *«L'idée est que les deux sites se répondent, qu'ils proposent des expériences différentes, mais complémentaires»,* souligne Christophe Degruelle, en insistant sur la volonté d'attirer à l'année un public local. Ainsi retapé et remis à flot, le navire Lac de Loire pourra voguer vers sa nouvelle destination : un espace de loisir authentique et naturel... aux antipodes des plaisirs artificiels de Vegas.



Collecte des déchets *Rentrez vos bacs !*

Depuis le 1^{er} janvier 2023, chaque foyer est équipé d'un bac jaune destiné à recevoir ses déchets recyclables, collecté en porte-à-porte en alternance avec les ordures ménagères. À Vineuil, le jour du ramassage est le lundi. Les horaires de collecte pouvant varier, il convient de sortir son bac la veille au soir. Puis de le rentrer dès que possible, pour des raisons liées au cadre de vie autant qu'à l'accessibilité et la sécurité. Il s'agit d'une obligation à laquelle certains omettent de se plier. Une campagne a été réalisée en avril sous forme d'affichage de cravates sur les bacs concernés pour alerter les contrevenants. Pour tout renseignement, rendez-vous sur la Foire aux questions «Collecte des déchets» du site d'Agglopolys : www.agglopolys.fr



Avec 10 000 à 15 000 entrées annuelles, la piscine du Lac de Loire reste un lieu prisé des habitants du territoire de l'agglomération blaisoise, mais aussi des touristes.

L'Udaf de Loir-et-Cher

Un nouveau partenaire pour l'Espace France Services

Aide à la gestion du budget ou à l'obtention d'un microcrédit, accompagnement des tuteurs et aidants familiaux, soutien à la parentalité... L'Udaf 41 peut porter assistance aux familles dans bien des situations. Désormais, les Vinoliens ont la possibilité d'en bénéficier directement via l'Espace France Services de la mairie.

Créée en 1945, l'Udaf de Loir-et-Cher (Union départementale des associations familiales) a pour mission de représenter et de défendre l'ensemble des familles de son territoire, dont elle se fait le porte-parole auprès de 150 instances et des pouvoirs publics. Au-delà du rôle qu'elle exerce pour la protection des majeurs, les nombreux services qu'elle propose sont souvent méconnus. Certains s'adressent directement aux personnes, comme l'Information et le Soutien aux Tuteurs (et bientôt aux aidants) Familiaux, ou encore l'aide à la parentalité, mais aussi son « Point Conseil Budget » et l'accompagnement au Microcrédit personnel.

Les Vinoliens peuvent désormais y avoir accès via l'Espace France Services de la mairie. Depuis le 14 avril, une convention de partenariat unit les deux structures. Ainsi, les agents France Services sont à même d'orienter les usagers vers les bons

interlocuteurs de l'Udaf, qui peuvent venir les rencontrer directement à Vineuil. Gratuits, les rendez-vous se déroulent en toute confidentialité dans une salle mise à disposition par la mairie.

« Notre siège se trouve à Blois et nous n'avons pas d'autres locaux, c'est pourquoi de tels partenariats sont essentiels pour nous, explique Émilie Dang, cadre technique du service Vie associative de l'Udaf 41. Cela nous permet de faire connaître nos actions et d'intervenir au plus près des gens. Nous savons combien la mobilité peut être un problème, donc il est important pour nous de pouvoir venir à leur rencontre. »

Le déploiement de ces services est réalisé par l'ensemble de l'équipe Vie associative de l'Udaf 41 avec l'appui de Fanny Beaufeu, cadre technique du Point Conseil Budget, du Microcrédit et des Mesures sociales. Nombreux sont ceux qui en ont déjà bénéficié. Le « Point Conseil Budget » - dont

l'objectif est d'accompagner les familles financièrement fragiles dans la gestion de leur argent, notamment pour prévenir le surendettement - est particulièrement plébiscité. « Nous faisons face à toutes sortes de demandes correspondant à toutes sortes de besoins et l'Udaf peut spécifiquement répondre à certains d'entre eux, souligne Virginie Besse, responsable du service à la population de Vineuil. Il existe de nombreuses solutions pour aider les gens, et en l'occurrence les familles. L'essentiel, c'est de les mettre en relation avec les bons interlocuteurs, et c'est ce que nous faisons au sein de l'Espace France Services. »



De g. à d. : Céline Sans (référente Point conseil budget), Sarah Ernst (chargée de mission Vie associative en charge des volets Soutien et accompagnement aux aidants familiaux/Lire ensemble), Christine Peteau (référente Microcrédit personnel), Caroline Bugny (référente Point conseil budget) et Nathalie Mathou (référente Information et soutien aux tuteurs familiaux).

En chiffres

4 118

familles adhérentes

56

associations familiales

14

mouvements familiaux

98

salariés

75

représentants familiaux



La place Robert Moreau sera en travaux à partir de la fin du mois d'août jusqu'à la fin de l'année, pour être totalement repensée et modernisée.

Rénovation de la place Robert Moreau

Pour un cœur de ville palpitant !

Place au changement : d'ici la fin de l'année, l'esplanade qui s'étend au pied de l'Hôtel de Ville connaîtra une véritable métamorphose. Agrandie, aplanie et embellie, la place Robert Moreau se muera en un lieu vivant, dynamique et accueillant, symbole de l'attractivité de Vineuil. Les travaux commenceront le 21 août.

Aménagée au début des années 1990, la place de l'Hôtel de Ville - qui porte depuis 2008 le nom de Robert Moreau (maire de Vineuil de 1956 à 1998) - méritait d'être modernisée à plus d'un titre. D'une part, elle constitue le cœur de la commune : bordée par la mairie, mais aussi par l'église Saint-Martin et un chapelet de commerces de proximité, elle accueille le marché du dimanche ainsi que de nombreuses manifestations festives telles que la Fête de la Musique, le 14 juillet ou les Journées du développement durable. C'est aussi en son long que passe désormais le circuit de la Loire à Vélo, toujours plus prisé des touristes. D'autre part, le réaménagement de la place Robert Moreau s'inscrit dans le cadre de celui de la rue de la République. En effet,

cette artère majeure qui la dessert fait elle aussi l'objet d'une embellie, qui s'est traduite l'année dernière par l'inauguration d'un premier tronçon de 500 mètres rénové et se poursuivra en 2024 par la réfection de la partie restante. « Dès lors que l'ensemble de ces travaux sera terminé, nous bénéficierons d'un cœur de ville plus attractif, agréable et apaisé, où une place prépondérante sera donnée aux piétons et cyclistes », note Jacky Gibert, adjoint au maire en charge de la voirie et des bâtiments - en rappelant que, dès l'année prochaine, la vitesse sur le secteur sera limitée à 20 km/h.

Une place vivante

Comme le veut l'usage, la rénovation de la deuxième partie de la rue de la République



« Dès lors que l'ensemble de ces travaux sera terminé, nous bénéficierons d'un cœur de ville plus attractif, agréable et apaisé, où une place prépondérante sera donnée aux piétons et cyclistes.

Jacky Gibert

Maire-adjoint en charge de la voirie



fera l'objet d'une concertation (menée à la rentrée 2023). Il en fut de même en son temps pour la première partie de l'artère et, l'année dernière, pour la place de l'Hôtel de Ville. Cette concertation, à laquelle étaient conviés citoyens, représentants d'associations et commerçants (sédentaires et ambulants) s'est déroulée en deux temps.

En premier lieu, il s'est agi de déterminer quelle serait la destination de la place. Devait-on en faire un jardin, comme ce fut d'abord évoqué ? Ou à l'inverse un parking, tel que d'aucuns le suggérèrent ? Finalement, les élus du bureau exécutif ont opté pour un choix approuvé de tous : faire de la place un lieu dynamique et vivant, animé par le flot des passants et conçu pour accueillir dans les meilleures conditions l'extension du marché et un nombre croissant d'événements festifs.

Dans sa deuxième phase, la concertation

s'est penchée sur le dessin de l'aménagement. Les participants ont contribué à la définition de l'esthétique de la place et soumis diverses propositions qui furent débattues et, pour certaines, intégrées au projet. À titre d'exemple, à la demande des commerçants, toutes les places de stationnement qui bordent l'esplanade le long de la rue de la République seront conservées.

Agrandir, aplanir et enrichir

Concrètement, les travaux auront pour premier objectif d'agrandir la place en comblant en partie le puits de lumière creusé en demi-lune autour de la salle enterrée du conseil municipal. Les études ont montré que la perte de luminosité sera peu importante à l'intérieur de la pièce, quand l'espace central de l'esplanade, consacré au marché et aux manifestations, sera quant à lui considérablement agrandi. En outre, les travaux auront

également pour objectif d'aplanir la place, par un jeu d'assises en béton conçues pour casser sa déclivité.

Au sud de l'esplanade (côté église), l'escalier en pierre desservant les deux commerces sera rénové et mis aux normes. Un parvis sera créé pour permettre notamment le cheminement des personnes à mobilité réduite. Sur sa façade nord, l'église présente un renforcement où sera aménagée une scène pouvant accueillir, par exemple, de petites formations musicales. Quant aux toilettes publiques situées derrière l'édifice, elles seront remplacées par de nouvelles.

Au nord de la place, l'espace actuellement occupé par quelques arbres et bancs sera redéfini en « zone terrasse » - que les commerçants pourront à l'envie agrémenter de quelques tables. « L'idée est d'agrandir et d'ombrager cette placette qui constituera un îlot de fraîcheur », explique



Illustration de la future place Robert Moreau (illustration non contractuelle, réalisée par l'agence Sativa)

Jérémy Dumont-Dayot, responsable des espaces publics. Quatre nouveaux arbres viendront rejoindre les anciens, et la terrasse sera pavée de dalles permettant l'infiltration des eaux jusqu'à leurs racines.

Un rendu esthétique et homogène

De manière générale, il est important de noter que, malgré la minéralité de la place induite par sa vocation à accueillir marché et manifestations, un soin particulier a été apporté à sa végétalisation. Au total, 11 nouveaux arbres seront plantés aux abords de l'esplanade. Ils seront adaptés au changement climatique, tout comme les végétaux qui viendront remplacer les anciennes haies.

Bien d'autres évolutions viendront compléter ces aménagements, tant en termes de cheminements que de mobilier urbain. Quant aux revêtements et matériaux utilisés, ils ont été rigoureusement

sélectionnés pour « avoir un rendu esthétique et homogène au regard de la rénovation de la rue de la République », précise Jérémy Dumont-Dayot.

4 mois de travaux

Les travaux, soutenus financièrement par l'État et le Pays des Châteaux, dont le budget s'élève à 565 000 €, débuteront le 21 août pour se terminer à la fin de l'année. Cette date répond tant à des considérations culturelles (la majorité des festivités seront passées) que techniques (la réalisation du revêtement en béton n'est pas compatible avec les grandes chaleurs) et paysagères (les plantations pourront être faites dans la foulée).

Pendant la durée des travaux, le marché du dimanche s'installera sur la place du 11 novembre et les sentiers ruraux qui mènent à l'arrière de la mairie seront condamnés. L'église, quant à elle, sera

fermée du 21 août au 15 octobre. Quelques autres perturbations ponctuelles sont à prévoir, comme la neutralisation des places de stationnement bordant l'esplanade et celle de l'entrée principale de la mairie – alors accessible par l'arrière.

Pour le reste, la rue de la République restera ouverte à la circulation dans les deux sens et le flot des piétons sera transféré sur le trottoir où s'alignent les boutiques – qui ne seront pas directement impactées par le chantier. Quant aux deux commerces jouxtant l'église, ils bénéficieront d'aménagements les rendant accessibles tout au long du chantier. « L'articulation des travaux a été pensée pour causer le moins de désagréments possible à la vie du quartier en général et aux commerçants en particulier, souligne Jacky Gibert. Certes, le chantier ne passera pas inaperçu, mais en 4 mois, il fera de la place Robert Moreau le symbole de l'attractivité de notre ville. »

Le 17 juin, Funk, Soul et Blues avec le groupe barcelonais

« *Koko Jean & The tonics* » !

Ça va groover pour la fête de la musique avec la chanteuse Koko Jean Davis et ses musiciens. Un moment de soul/funk étourdissant qui illustrera cette soirée festive attendue des Vinoliens. Rendez-vous dans le cœur de ville dès 17h pour une soirée 100 % musicale.

Les choristes de l'école des Girards ouvriront le bal de cette soirée dédiée à la musique, à partir de 17h dans l'église en partageant les lieux avec les flûtistes de l'école de musique. À partir de 17h15, le restaurant la P'tite tablée ouvrira sa terrasse à la chanson française avec Patrick au micro, puis les jeunes du groupe TTG enchaîneront avec un set pop-rock. Les musiciens de l'école de musique poursuivront place du 11 novembre. À 19h15, la scène place de l'Hôtel de Ville accueillera Valentine Lambert. En quelques années, Valentine Lambert a imposé son propre répertoire folk. Elle signe des chansons inti-



Valentine Lambert



Koko Jean & The Tonic

mistes évoluant entre les grands espaces américains et l'esprit pop country. La soirée se poursuivra avec le groupe « La Chimba » qui accompagnera de ses sonorités latines les habitants venus profiter du restaurant et des bars à l'heure du dîner. La grande scène, installée sur la place du 11 novembre 1918, accueillera « Koko Jean & The Tonic » à partir de 21h15. Un mélange jubilatoire de styles musicaux : blues, soul, funk et rock'n'roll. Tout comme Tina Turner dans les années 1960, Koko-Jean éblouit par un jeu de scène sensuel et explosif. Enfin, l'incontournable set Dj viendra conclure cette plongée musicale.

Tous les restaurants et commerçants de la place vous accueillent pour une offre variée et complémentaire !

Festivités du 14 juillet

Au programme de la traditionnelle fête nationale : fanfare de rue, set musical et tableaux pyrotechniques ! Rendez-vous dès 19h30 par une animation du centre-ville en musique, et un premier set musical à partir de 20h30, sur la place Robert Moreau. Après le tir du feu d'artifice à 23h, à proximité du complexe sportif, la fête se poursuivra jusqu'à 1h du matin.

Originaire de Tours, la fanfare « Dix de Der » est née d'une amitié qui se transforme en une envie musicale. Animés d'une énergie débordante, les cinq musiciens de « Dix de Der » ne sont pas qu'amateurs de belote, mais aussi d'excellents instrumentistes qui proposent un répertoire soul-pop-rock allié à une bonne humeur communicative. Ils animeront la place de l'Hôtel de Ville de 19h30 à 20h15 puis entraîneront les habitants vers le feu d'artifice à partir de 22h15.

La retraite aux flambeaux partira de la mairie pour rejoindre la rue du Stade, d'où sera tiré le feu d'artifice à 23h. Puis les habitants seront invités à revenir sur leurs pas vers le centre-bourg, pour y retrouver Dj Arnofantomas. Son objectif : faire danser le public jusqu'au bout de la nuit, sur des sons à tendance dub, funk, rock et reggae. Il signe ainsi le grand retour de Fantomas aux platines, pour retourner le dancefloor ! Membre fondateur de la Vilaine Radio, il est aussi le maître des blind-tests et de deaf tests de folie où la bonne humeur et la bonne ambiance sont au rendez-vous. Arnofantomas se produira également de 20h30 à 22h pour accompagner votre repas sur la place de l'Hôtel de Ville, avant le feu.



Un partenariat solide avec la Scène Nationale

« la Halle aux grains »



Pour la troisième année consécutive, Vineuil intègre la programmation hors les murs de la H.A.G. Après deux années de propositions circassiennes, dans le cadre du temps fort Circ&plus, l'équipe de la Scène Nationale et la Ville vous proposent un rendez-vous jeune public tout en intimité.

« TRACK » est une odyssée miniature extraordinaire, un théâtre d'objets sonores connectés avec des petits trains et un interprète beatboxer. Dans « TRACK », le comédien et beatboxer Laurent Duprat, dit L.O.S., utilise sa voix comme une boîte à rythmes, et crée en direct un univers audio matérialisé par des

boucles sonores embarquées sur des trains. Voix, sonorisation et amplification deviennent en direct les passagers d'un réseau ferroviaire. Suivez ces modules de sons embarqués sur un circuit géant.

Spectacle de théâtre d'objets à la salle des fêtes le samedi 30 septembre à 11h et 17h. Tout public dès 3 ans. ATTENTION ne tardez pas à réserver vos places !

Réservations possibles dès le 16 juin, billetterie accessible via internet : www.hallauxgrains.com ou par téléphone au 02 54 90 44 00. Tarif unique à 6 € / 5 € (minimas sociaux).

Rendez vos livres

24h/24h

Vous êtes débordés, vous passez devant la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture, à partir du mois de juillet vous pourrez ramener vos livres empruntés à n'importe quelle heure du jour et de la nuit ! La Ville va prochainement mettre en place une boîte de retour pour les livres empruntés à la bibliothèque. Située à l'entrée de la Croche Livres, cette boîte de retour accepte les livres, CD et DVD et les stocke de façon sécurisée. Un

système de chute amortie préserve les documents dans une boîte pouvant accueillir près de 250 documents. Plus aucune raison d'être en retard dans ses retours de prêts !



Exposition

« Les enfants de la Résistance »

La bibliothèque accueille, du 13 au 24 juin, une exposition proposée par les éditions Le Lombard et tirée de la bande dessinée « Les enfants de la Résistance » de Vincent Dugomier, illustrée par Benoit Ers. Ludique, cette exposition explique de manière didactique les grands thèmes liés à la Seconde Guerre mondiale et à la Résistance. À visiter en famille dès 8 ans.



Retour sur le forum « jobs d'été et de l'alternance »

Le 11 mars dernier a eu lieu le forum « jobs d'été et de l'alternance » à la salle des fêtes, organisé en partenariat avec Veuzain-sur-Loire et Blois sous la coordination du Bureau Information Jeunesse (BIJ) 41. Retour sur cette expérience réussie.

L'objectif de cette journée était de permettre la rencontre entre les jeunes qui recherchaient du travail pour les vacances d'été et de possibles employeurs, ou encore pour ces jeunes de regarder l'ensemble des offres d'emploi proposées. Lors de ce forum, les jeunes qui recherchaient des employeurs dans le cadre d'un cursus scolaire par alternance ont pu également consulter les offres disponibles et rencontrer des professionnels.

Au total, ce sont 362 visiteurs, dont 227 jeunes et 135 adultes qui sont venus à la salle des fêtes le 11 mars dernier. Ils ont pu visiter les 17 stands tenus par des professionnels recherchant de la main-d'œuvre et certains sont repartis avec des propositions d'embauche ou d'entretien de recrutement.

Face au succès de cette édition, l'opération sera reconduite en mars 2024, toujours à la salle des fêtes, à une date à déterminer.

Toutes les offres de jobs et d'alternance sont en ligne sur le site internet ou via le QR code ci-contre.



Inscriptions scolaires en maternelle et CP

Les inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024 pour les futures petites sections et les élèves entrant au CP doivent être déposées en mairie dès que possible.

Première démarche pour les parents souhaitant inscrire leur enfant dans l'une des écoles publiques de la commune (école des Girards ou des Noëls), vous devez télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la ville : www.vineuil41.org, rubrique « Education » puis « Vie scolaire et périscolaire » et « Carte scolaire et inscription ».

Cette démarche concerne tous les enfants rentrant en classe de petite section et ceux rentrant en CP qui étaient déjà scolarisés en maternelle à Vineuil.

Pour les familles concernées par le changement de périmètre scolaire applicable depuis septembre 2022, vous devez télécharger le dossier de dérogation scolaire sur le site de la ville : www.vineuil41.org, rubrique « Education » puis « Vie scolaire et périscolaire » et « Inscriptions ».

Après avoir téléchargé et rempli le dossier d'inscription ou de dérogation, vous devez le déposer en mairie (soit dans la boîte aux lettres, soit directement à l'accueil). Vous devez y joindre les photocopies des pièces du dossier, à savoir les pages des parents et de l'enfant du livret de famille, le justificatif de domicile et les pages des vaccins du carnet de santé.

Vous pouvez également envoyer le dossier complet par mail au format PDF uniquement, en scannant l'ensemble des documents, à l'adresse suivante : assistante.affaire_educ@vineuil41.fr

Après le dépôt du dossier d'inscription, le directeur ou la directrice de l'école prendra contact avec vous.

La Mission Locale vous attend à l'Accueil Jeunes

La Ville s'est associée avec la Mission Locale pour mettre en place des permanences tous les jeudis, de 14h15 à 17h30 à l'Accueil Jeunes.

L'objectif est d'accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes non scolarisés en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.

Différents sujets peuvent être abordés : l'emploi, la formation, mais aussi le logement ou la santé.





S'épanouir en toute sécurité au multi-accueil

La Ville offre une solution d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans avec le multi-accueil, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h. Nous avons recueilli le témoignage des parents des enfants actuellement accueillis, morceaux choisis.

« Mon fils est ravi de ses journées à chaque fois que je le récupère, nous exprimons d'entrée une maman. Il est toujours souriant et absolument pas pressé de rentrer à la maison ! Je trouve l'ensemble du personnel extrêmement sympathique et très à l'écoute. » Pour certaines familles, c'est même des fratries qui ont fréquenté le multi-accueil, de l'aîné au cadet : « notre fille est arrivée au multi-accueil de Vineuil vers ses un an. Elle s'est très vite adaptée et était heureuse d'y aller. Elle y aura passé deux ans et c'est avec regret qu'elle a dit au revoir à tout le monde à son entrée à l'école. Notre fils, à son tour, y est inscrit depuis maintenant 8 mois et nous sommes ravis de retrouver toute l'équipe. Il est aussi très

heureux, il s'épanouit à merveille et nous avons constaté une belle évolution dans ses apprentissages et son développement. » Et une autre maman de rajouter : « nous sommes ravis d'avoir nos deux enfants à la crèche de Vineuil. L'équipe est bienveillante et à l'écoute de l'évolution de nos filles. L'hygiène est irréprochable et les activités sont variées. C'est tout ce que l'on espérait pour leurs débuts en collectivité. » Pour conclure nos échanges avec les parents, un papa estime que « le bien-être et l'épanouissement des enfants sont les priorités au multi-accueil. Nous sommes sereins lorsque nous les déposons le matin, notre confiance envers le personnel est totale. »

Inscriptions aux activités *enfance-jeunesse de l'été*

Les inscriptions aux activités du service enfance-jeunesse de l'été (accueil de loisirs, animations sportives, passerelle AS-ALSH, camps et nuits, accueil jeunes) s'effectuent du lundi 5 au vendredi 16/06 pour les Vinoliens, du lundi 12 au vendredi 16 juin pour les non-Vinoliens.

Attention, toutes les inscriptions se font désormais uniquement en ligne sur notre site internet, via le portail citoyen :

<http://vineuil41.org/education/regie-unique/>.

Pour les camps, nuits et veillées, inscriptions au Bureau Enfance Jeunesse Scolarité (BEJS) ou à l'Accueil Jeunes les mardis 6 et 13 juin de 17h à 18h pour les Vinoliens, le mardi 13 juin de 17h à 18h pour les non-Vinoliens.

Vineuil, *terre de jeux*



La Ville a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive. Explications.

Le label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. Depuis sa mise en place, plus de 2800 collectivités ont obtenu le label, dont Vineuil dans le courant du mois de mars. Être labellisé « Terre de Jeux 2024 » permet aux collectivités d'accéder à plusieurs opportunités jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris du 26 juillet au 11 août 2024. Le but est de valoriser les acteurs sur le terrain, en premier lieu les associations sportives qui sont le relais pour renforcer la place du sport dans la société.

Concrètement, jusqu'à l'été 2024, la Ville va organiser différents temps fort autour du

sport. C'était par exemple le cas le samedi 1^{er} avril dernier avec le premier « village sport pour tous » qui s'est tenu sur le site du Lac de Loire, dans le cadre du départ du trail des Châteaux de la Loire du marathon de Cheverny. Six associations se sont mobilisées pour proposer au public de s'essayer à différentes activités sportives : athlétisme, basketball, football, judo, tennis de table et tchoukball proposé par l'association « L'Éclaircie ». « Notre objectif, c'est de faciliter l'accès au sport au plus grand nombre, nous explique Patricia Lorenzo, adjointe aux sports. Nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif riche à Vineuil, en particulier dans le sport. Donc nous voulions associer nos

associations sur ce premier temps fort du label, comme pour les prochains. » Le public a d'ailleurs répondu présent pour cette première expérience, animant les stands tenus par les bénévoles des associations durant toute la matinée. Une réussite qui en appelle d'autres. Le prochain temps fort est d'ailleurs déjà programmé au samedi 2 septembre, dans le cadre de la « rentrée des associations » au gymnase Marcel Carné. Surveillez les réseaux de la Ville (page Facebook, site internet, application IntraMuros), nous aurons l'occasion de vous présenter prochainement les festivités envisagées.





Les mystères de l'EDSA

Créée en 1983 et quarantenaire dynamique, l'EDSA (Évolution – Danse – Spectacle et Animation) se produit en galas sur la scène de la salle des fêtes de Vineuil. C'était encore le cas le week-end passé et d'autres dates sont prévues le week-end prochain, l'occasion est donc idéale de s'arrêter en détail sur les activités de cette association avec sa jeune Présidente Cécile Boitard.

L'association, créée en 1983 par monsieur Jousse, accueille les danseurs et des danseuses à partir de 4 ans avec un grand objectif : préparer les galas du printemps, moment fort de l'EDSA, mais aussi de la vie associative à Vineuil.

« Nous travaillons toute l'année, dès le premier week-end de septembre, pour présenter des galas de qualité à notre nombreux public », estime Cécile Boitard, Présidente depuis 2020. « Tous les mardis et vendredis soir, ainsi que les samedis dans les préaux de l'école des Girards, les onze groupes d'âge s'entraînent sous la direction de nos quinze chorégraphes afin d'être prêts pour le jour J ». Plutôt les jours J puisque les galas de l'EDSA, ce sont trois dates de représentation à la salle des fêtes. Le premier a eu lieu ce samedi 3 juin, les deux autres se déroulent vendredi 9 et samedi 10 juin. À chaque représentation, ce sont 300 spectateurs qui assistent à près de trois heures de show et de spectacle pour 25 chorégraphies, regroupant plus de 150 danseuses... de 4 à 50 ans.

Mystère...

Les 150 danseuses s'entraînent depuis le mois de septembre pour être totalement prêtes pour ces galas : « d'année en année, on surfe sur une belle dynamique, estime Cécile Boitard. On est passé de 100 à 150 adhérentes en moins de trois ans, depuis la reprise après l'arrêt dû à la crise sanitaire. » Et les galas ? « Ils sont le fruit du travail de neuf mois de gestation, un peu comme notre bébé », nous explique la jeune et dynamique Présidente de 27 ans, sage-femme dans la vie active.

C'est avant tout la passion de la danse qui rassemble les danseuses et leurs chorégraphes bénévoles. Un travail « artisanal » comme le souligne Cécile Boitard, mais qui se veut le plus rigoureux possible. Le thème des galas 2023 tourne d'ailleurs autour du mystère... de quoi éveiller la curiosité des spectateurs, il ne tient qu'à vous de réserver vos places pour les galas de la fin de la semaine !

CONTACT

Renseignements par mail : edsa.vineuil@gmail.com

site internet : <https://edsa.jimdo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/edsa.vineuil>

Instagram : <https://www.instagram.com/edsa.vineuil/>

Cotisation : 75 € par personne, 46 € à partir de la 2^{ème} personne par famille.

Les inscriptions se font en septembre, une liste d'attente est ouverte à partir du 15 juin pour les nouveaux arrivants, car l'association ne peut pas accueillir tout le monde.

Galas de l'EDSA

Vendredi 9 et samedi 10 juin à 20h45

Salle des fêtes de Vineuil

Tarifs : 8 € (+ de 12 ans) / 5 € (5-12 ans) / gratuit pour les moins de 5 ans.

Réservation par mail : edsa.vineuil@vineuil41.fr

Les tribunes libres sont ouvertes à l'expression des groupes composant le Conseil Municipal. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Majorité municipale

Vineuil, ensemble pour réussir

La question des mobilités au cœur de nos actions

Quelles formes prennent les déplacements quotidiens sur le territoire communal ? Comment garantir des mobilités sécurisées pour tous les Vinoliens ? Ces questions sont cruciales notamment face aux recommandations de covoiturage et à l'heure où les mobilités douces tendent à se développer sur notre territoire mixant, enfin, les usages entre automobilistes et cyclistes.

L'équipe municipale oriente son action vers une approche globale mêlant sécurisation et développement des voies cyclables, apaisement de la vitesse automobile et contrôles fréquents. Ainsi, un schéma d'aménagement des voies cyclables a été réalisé en 2021 afin de cartographier les voies douces et cyclables existantes sur notre territoire tout en pointant les améliorations possibles et les opportunités de créations de voies nouvelles dédiées aux deux roues. Ce schéma nous donne un fil conducteur à moyen et long terme qui guidera l'action municipale.

Les premières réalisations ont rapidement débuté avec l'aménagement, sur le premier trimestre 2022, de la voie douce reliant le cœur de Vineuil à la maison de retraite Pimpeneau. Ces 900 mètres de voies douces permettent désormais de relier de façon sécurisée Blois au centre-ville et constitue un itinéraire stratégique pour

nos commerces. Cette année, la liaison cyclable entre Vineuil et Saint-Claude-de-Diray se traduira par la création de 800 mètres de piste séparée offrant un confort aux cyclistes sans commune mesure. La piste cyclable, entre Saint-Gervais et Vineuil, réalisée par Agglopolys complète les chantiers conséquents réalisés depuis deux ans. L'équipe municipale s'engage également pour apaiser la vitesse en centre-ville. Les Vinoliens peuvent constater le travail d'accentuation des zones 30 réalisé par un marquage au sol percutant et désormais bien visible. Le réaménagement de la rue de la République s'est traduit par la création de plateaux ralentisseurs et la pose d'un radar pédagogique. Ces démarches d'apaisement de la vitesse s'étendront aux axes entrants dans le cœur de bourg. L'objectif est de pouvoir mixer les usages (voitures, deux roues, piétons) en toute sécurité.

La sécurisation des axes de circulation se traduit par une multiplicité d'interventions de voirie, mais également par des opérations de contrôle. Ce sont près de 300 contrôles de vitesse qui ont ainsi été réalisés en 2022 par les agents de la police municipale. Le rôle des élus est d'accompagner les habitants dans l'évolution de leurs pratiques de déplacements en offrant des alternatives à la voiture et en sécurisant toutes les mobilités.

A. Rousselet, H. Leroux, L. Riquelme, T. Frouin, F. Hector-Picard, M. Fornasari, P. Lorenzo, J. Gibert, G. Boret, C. Mary, L. Remay, J. Adroit, E. Vion-Lenormand, S. Crosnier, A. Samb, J-P. Brunet, F. Grappy, R. Martinet, C. Redais, J-P. Sarradin, N. Azoug, J-P. Rebiffé.

Oppositions

À vos côtés pour Vineuil

Notre groupe d'opposition a été informé du projet de la Mairie de transférer les compétences du SMAEP à la régie « eau de Blois-Agglopolys » ce qui conduira à sa fermeture en janvier 2025.

Nous reprochons à la fois la forme de cette décision : ni le conseil municipal, ni les communes partenaires (Huisseau sur Cosson et Saint Claude de Diray) n'ont été associés à cette décision ! Et pourtant les statuts de la SMAEP sont très clairs. (Cf. article 7 : « Le comité syndical décide de l'admission ou du retrait de nouvelles collectivités. ») Mais aussi le fond ... Suite à nos questions posées lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur le Maire nous a expliqué qu'il ne faisait qu'appliquer la loi 3DS. Or après consultation, « Les syndicats d'eau

intra-communautaires existants au moment du transfert de compétences peuvent être maintenus dans le cadre d'une délégation, sauf si l'intercommunalité décide de les supprimer ».

Comme souvent l'argument que nous oppose Monsieur Le Maire d'appliquer simplement la loi n'assumant pas ses choix, ne tient pas. Les conséquences sont hélas alarmantes : nous allons perdre le contrôle de la gestion de l'eau sur notre territoire, les décisions prises s'éloigneront de notre commune, la qualité des services sera impactée et les coûts s'envoleront.

Une fois de plus, nous perdons notre identité locale et notre autonomie.

P. Fhima, S. Laugé et Y. Girault.

Vineuil Naturellement

Enfin ! Une commission générale sur le thème « environnement » a eu lieu à notre demande. C'est un point positif même si nous regrettons qu'une deuxième ne soit pas prévue avant septembre 2023 ; nous ne pouvons pas nous permettre une pause aussi longue entre deux aux vues des multiples sujets à traiter et des nombreuses propositions d'actions que notre groupe a commencé à faire ; certaines d'ailleurs semblent intéresser la majorité : élaboration d'un "cadastre solaire" de la commune, mise en place de composteurs collectifs, remise en service d'une cuve de récupération d'eau de pluie au stade. Des idées de bon sens, pas forcément coûteuses et qui allient écologie et entraide, nous en avons encore.

Des Vinoliens s'inquiètent du transfert programmé de la compétence eau du SMAEP, voué à disparaître, à l'agglomération. Ce syndicat fournit un service de grande qualité à un prix raisonnable. Nous insisterons pour que la transition soit anticipée au mieux et nous resterons vigilants sur les conséquences que l'application de la loi pourrait avoir sur la qualité du service et sur nos factures.

Une augmentation de cette facture serait une mauvaise nouvelle pour de nombreux ménages qui éprouvent de grosses difficultés avec l'inflation actuelle.

La commune ne devrait-elle pas d'ailleurs réfléchir à la mise en place d'aides exceptionnelles dans ce contexte ?

A. Challier, R. Belkadi, H. Claudon.

Agenda de juin à septembre 2023

Juin

Vendredi 9 et samedi 10

- Galas de danses organisés par l'EDSA
Salle des fêtes

Dimanche 11

- Brocante organisée par Vineuil-Sports Football
Complexe sportif

Mardi 13 au vendredi 24

- Exposition « Les Enfants de la Résistance » organisée par la bibliothèque
La Croche Livres

Mercredi 14

- « P'tit délire d'histoires », animation lecture pour les 0-3 ans sur le thème « on joue ! » organisé par la bibliothèque
La Croche Livres

Mercredi 14

- Rencontre avec Corinne Dreyfus, autrice et illustratrice pour la jeunesse, organisée par la bibliothèque
La Croche Livres

Vendredi 16

- Boum des enfants organisée par la FCPE des Girards
Salle des fêtes

Samedi 17

- « Délire d'histoires », lecture d'albums jeunesse pour les enfants dès 3 ans sur le thème « au jardin » organisée par la bibliothèque
La Croche Livres

Samedi 17

- Fête de la musique organisée par la municipalité de Vineuil
Place Robert Moreau et place du 11 novembre

Samedi 17 et dimanche 18

- Championnats régionaux d'athlétisme organisés par Vineuil-Sports Athlétisme
Complexe sportif

Dimanche 18

- Vide-greniers organisé par les Roses Riders de Sologne
Salle des fêtes

Samedi 24

- « La p'tite toile », projection de courts métrages d'animation organisée par la bibliothèque
La Croche Livres

Samedi 24 et dimanche 25

- Concours de tir à l'arc organisé par Vineuil-Sports Tir à l'arc
Complexe sportif

Juillet

Samedi 1^{er}

- Fête de l'école des Noëls organisée par l'APE des Noëls
École des Noëls

Samedi 1^{er}

- Festival des Greniers de Vineuil
Greniers de Vineuil

Vendredi 14

- Feu d'artifice et bal populaire organisés par la municipalité de Vineuil
Rue du Stade et place Robert Moreau

Septembre

Samedi 2

- Rentrée des associations organisée par la municipalité de Vineuil
Gymnase Marcel Carné

Dimanche 3

- Trophée cycliste de la municipalité organisé par Vineuil-Sports Cyclisme
Rues de Vineuil



Rentrée des associations

Maintenant bien inscrite dans le calendrier des manifestations, la rentrée des associations permet à tous les Vinoliens de venir découvrir les activités proposées par le tissu associatif de la ville. Cette année, la rentrée des associations se tiendra le samedi 2 septembre au gymnase Marcel Carné. Les associations vous accueillent de 13h à 18h, vous pourrez profiter également d'un village sportif et ses espaces de démonstrations.

Entrée libre.



+d'infos sur www.vineuil41.fr

Faites connaître vos événements : manifestation@vineuil41.fr

VINEUIL
PRÉSENTE

SAMEDI 17 JUIN 2023

LA FÊTE DE LA MUSIQUE



**KOKO JEAN
& THE
TONICS**

GROUPE SOUL / FUNK / BLUES

**Valentine
Lambert**
- Musique folk -

Chimba
- Musique latine

Place de l'hôtel de ville
et du 11 novembre 1918

ACCÈS LIBRE
DE 17^H À 1^H DU MATIN



www.vineuil41.fr